

1940-1945

La Résistance

dans le 19^e arrondissement de Paris

*« Quand la mémoire faiblit,
quand elle commence, comme une
fragile falaise rongée par la mer et
le temps, à s'effondrer par pans
entier dans les profondeurs de
l'oubli, c'est le moment de rassem-
bler ce qu'il en reste, ensuite il sera
trop tard. »*

Vercors

Présenté par l'ANACR

(Association Nationale des Anciens combattants de la Résistance)

LE TEMPS DES CERISES



Travail collectif de recherches et de témoignages réalisé avec la contribution des anciens résistants et de leurs familles, anciens déportés rescapés des camps et des prisons.

Les recherches et la rédaction ont été effectuées sous la direction de *Robert Endewelt* et de *René Le Prevost* de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance du 19^e arrondissement. L'Association des « Amis de la Résistance (ANACR) » de Paris apporte son soutien à cet ouvrage de mémoire.

4

Remerciements à :

Monique Perrard pour sa participation au travail de recherche et de consultation d'archives.

Christian Costantino pour le précieux concours technique offert gracieusement à la réalisation du livre.

Sylvie Kuster pour son aide pratique et ses conseils précieux.

Jean Quarré

**Arrêté le 28 janvier 1942, condamné à mort le 15 avril 1942,
fusillé le 17 avril 1942.**



Jean Quarré

Grand, sympathique, franc et loyal, beau garçon, aimant la vie. Ceux qui l'ont connu gardent un souvenir ému de ce jeune ouvrier dévoué à sa famille.

Né le 22 septembre 1919 dans le 10^e arrt. de Paris, Jean Quarré était encore un enfant quand sa famille, madame Quarre et ses trois enfants, vinrent habiter au 27 rue du Docteur Potain, dans le 19^e arrondissement.

C'est à l'école de la rue des Bois / rue du Pré-St.-Gervais que Jean accomplit sa scolarité. Dès ses 14 ans, Jean Quarré cherche un emploi comme la loi l'y autorisait à cette époque. Le 19^e comptait alors de nombreuses entreprises où il fut embauché, notamment à la fabrique de cartes à jouer Grimaud, rue David d'Angers, puis à la sucrerie Lebaudie, rue de Flandre et plus tard aux Ets. Paquette et Bertheau, à Bagnolet.

37

La résistance commence sur les « fortifs »

Juin 1940, l'entrée des Allemands dans Paris provoque chez Jean une profonde émotion.

Jean Quarré était déjà avant la guerre un jeune militant antifasciste activement engagé dans la jeunesse communiste. Au cours de l'été 1940, filles et garçons un moment dispersés se retrouvent sur les anciennes fortifications, un lieu de prédilection d'avant-guerre comme l'explique René Roy dans son témoignage ci-contre. Des jeunes d'autres quartiers viendront les rejoindre ; Jean Quarré sera l'un des responsables au début de cette résistance naissante dans cette partie de la jeunesse du 19^e. Il conjuguera sa journée de travail à la sucrerie Lebaudie avec sa vie de militant illégal.

Des écrits aux actions armées

Les premiers tracts et affichettes seront manuscrits : avec les inscriptions sur les murs, ce sont Pétain et l'occupant qui sont visés.

Bientôt, ces petites publications seront « ronéotypées » et c'est par milliers que Jean Quarré les transportera dans une voiture à bras ou dans une remorque à vélo pour les répartir dans les différents secteurs du 19^e qui lui sont indiqués.

Les actions hostiles à l'occupant et à ses collaborateurs se diversifient et s'intensifient. Les premiers attentats contre les permanences des organisations des collaborateurs et les locaux tenus ou fréquentés par les troupes allemandes, commencent à avoir lieu. Aidé de camarades qui font le guet, Jean Quarré démolit d'un pavé bien appliqué la vitrine du local de la LVF rue Baste, près du marché couvert av. Secretan.

Le 14 juillet 1941, des manifestations patriotiques ont lieu à Paris. Jean Quarré et les groupes du 19^e participent à celle de la Porte St. Denis.

Le 20 juillet 1941, nouvelle manifestation à Belleville, la population applaudit. Partie du bas du Fbg. du Temple, elle se dispersera au métro Parmentier, sans encombre, après une prise de parole. La police a tout ignoré et est arrivée trop tard sur les lieux.

La création des « bataillons de la jeunesse » décuple la lutte contre l'ennemi, Jean Quarré va y déployer son sérieux et tout son courage.

Le 28 janvier 1942, sous son commandement, un groupe FTP attaque à la grenade une cantine de la Wehrmacht, à l'angle de la rue de Chateaudun et du Fbg. Montmartre. Arrêté par la police française, il restera trois semaines entre les mains des tortionnaires des « brigades spéciales » puis ils le livreront à la Gestapo.

Le commandement allemand du « Grand Paris » ouvrira un procès dans les locaux de la Maison de la Chimie le 7 avril 1942. Vingt sept combattants, membres des premiers groupes de résistance armée, y seront condamnés à mort et fusillés au Mont-Valérien le 17 avril 1942.

Jean Quarré figurait parmi eux, il avait 22 ans.

Une rue proche de la Place des Fêtes porte aujourd'hui le nom de Jean Quarré et le Lycée Professionnel Hotelier situé dans cette rue porte également le nom de ce jeune résistant.

PARISER ZEITUNG

Le 25 avril, le journal allemand Parizer Zeitung édité à Paris en langue française, rend compte à sa façon du procès de la Maison de la Chimie.

On reconnaît parmi les noms cités ceux de résistants du 19.

Vingt-cinq bolchevistes condamnés à mort

Pour la dernière fois, hier, à la fin de l'après-midi, les vingt-six accusés valides du procès des terroristes communistes ont gagné l'un après l'autre les deux basses tribunes à gradins qui se faisaient face et où ils se rangèrent sans mot dire, à la fois spectateurs et acteurs accablés d'un tournoi sans laque, perdu d'avance. Pour la dernière fois, Maurice Touati, infirme pour s'être cassé les jambes en voulant escalader le mur de sa prison, est arrivé sur une civière portée par deux soldats. Pour la dernière fois, la vaste salle s'est remplie, d'une foule à vrai dire inaccoutumée. Et le président, après avoir adressé à l'assistance un salut hitlérien qui lui fut rendu, prononça le jugement du conseil de guerre.

Vingt-cinq des accusés sont condamnés à mort. Ce sont Marcel Bertone, Gilbert Bourdarias, Louis Coquillet, Pierre Tourette, René Toyer, Louis Marchandise, Spartaco Gulco, Pierre Tirot, Yves Karman, Ricardo Rohregger, Mario Buzzi, Alfred Cougnon, Léon Landsoy, Georges Tondelier, Karl Schönherr, Pierre Leblais, Jean Quarré, Camille Drouvot, Raymond Tardif, André Aubouet, Jean Garreau, Bernard Laurent et les deux femmes, Simone Schloss et Marie Lefebvre.

Le mari de cette dernière, Emile Lefebvre s'en tire avec cinq années de prison. On n'a pas oublié, en effet, que Simone Schloss avait remis à son amie Marie Lefebvre des paquets de mu-

nitions, d'armes et d'explosifs. L'époux de cette receleuse l'a appris et il n'a pas averti la police ou enfin ne s'est pas débarrassé de ce dépôt compromettant. C'est là sa faute, et le conseil a admis en sa faveur la thèse la plus favorable. Le vingt-septième accusé, André Kirachen, est enfin condamné à dix ans de réclusion.

Les motifs, aussitôt énumérés, s'avèrent cinquantis pour ces terroristes.

Les accusés, entend-on bientôt, communistes authentiques, se sont comportés en francs-tireurs bolchevistes, qui exécutaient des ordres militairement donnés.

— Il a fallu, toutefois, ajoutent les considérants de l'arrêt, que notamment les plus jeunes d'entre eux cèdent à un penchant naturel pour le crime. Ils n'ont pas servi une idée ou une opinion, mais ils se sont conduits comme se conduit la canaille. Le conseil reste convaincu que tout Français honnête comprend la nécessité de sévir et se désolidarise de ces malfaiteurs.

Et d'une voix plus forte, le président scande ces mots :

— Ce jugement est rendu contre des communistes et non contre des Français. Il frappe une association de criminels parmi lesquels on compte un certain nombre de chefs.

» Cet arrêt deviendra effectif dès qu'il aura été confirmé par le chef de la justice allemande. Les avocats ont jusqu'à demain midi pour apporter les recours en grâce des condamnés.

Quarré, frère de Jean Quarré.
André Kirachen, co-accusé dans le
procès de la Maison de la Chimie.
Jean Garreau, compagnon de Jean dans le 19;
Bernard Laurent, déporté à Buchenwald.
Simone Schloss, déportée à Ravensbrück.
Marie Lefebvre, déportée à Ravensbrück.
Emile Lefebvre, mari de Marie Lefebvre.
Jean Repussard, veuve de Jean Repussard
à Dransbur Sachsenhausen.
André Kirachen, (colonel André),
chef du Comité Militaire National des
Bataillons de la

Lettre de Jean Quarré à sa mère

Paris, le 17 avril 1942

Ma chère Maman,

Mon jugement s'est terminé le 14 de ce mois comme tu as dû l'apprendre, et aujourd'hui l'on me permet de t'envoyer une petite lettre, il te faudra beaucoup de courage pour lire ces quelques lignes, car elles te diront le résultat de la peine que j'ai encourue.

J'étais sous l'inculpation de franc-tireur. J'estime avoir fait mon travail de français en faisant cette chose et pour ma part je n'ai rien à me reprocher et j'accepte avec courage le verdict des jugers militaires allemands.

Ma chère Maman, cette lettre sera la dernière que je peux t'écrire, car à l'instant même, 1h30, je viens d'apprendre que je dois être exécuté à 5 heures cet après midi. Maman, accepte avec courage cette sentence en espérant que ce sera le dernier coup que le mauvais sort pourra te porter, et reporte toute ton affection sur mes deux chers frères. Les deux fils qu'il te restera.

Maman, je sais que le coup est très dur pour toi, mais ne te désole pas. Des meilleurs jours reviendront où tu pourras vivre tranquille avec Roger, revenu, et Marcel, qui reste près de toi.

Je saurais mourir dans quelques instants avec la fièreté d'avoir servi mon pays et fais mon devoir envers mon idéal, auquel je donne ma vie.

Oui, j'aurais préféré mourir beaucoup plus tard, mais que veux-tu, il faut suivre sa destinée et accepter les mauvais coups de la vie. Je vais quitter cette vie où tout ne m'a pas toujours souri, mais les quelques heures qui me restent à vivre, je les ai vus passer avec bonheur. J'ai eu ce que je voulais et je te remercie du dernier petit colis que tu m'avais préparé hier et qui m'a fait un très grand plaisir.

En ce moment, je revois notre petit logement où nous étions si bien tous quatre, avant cet affreux cauchemard qu'a été cette maudite guerre, et qui n'a profité qu'à des méchants. Bien souvent, je pensais aux soirées passées près du feu où l'on ne pensait pas à tous ces malheurs, et malgré mon grand calme, il me passait des moments de cafard, mais il faut oublier tout ça.

Sois courageuse, maman, il ne faut pas trop pleurer les morts, ce sont eux les plus heureux, surtout quand ils meurent pour leur idéal, pour lequel ils donnent toute leur jeunesse, toutes leurs forces. Oui, il est préférable de mourir jeune pour son idéal que de mourir de maladie et de vieillesse.

Je pars, mais Marcel saura me remplacer auprès de toi, et de longues années sont encore devant vous pour retrouver un peu de joie. Bientôt Roger te reviendra et vous pourrez revivre comme par le passé après avoir passé ces mauvais jours.

Maman, dans mon coffre, il y a mon livret de caisse d'épargne. Tu iras toucher le restant du montant de l'argent qu'il y a dessus. Il y a aussi des lettres que je gardais en souvenir de mes camarades, tu pourra les bruler, parce qu'elles sont maintenant sans valeur [...]

[...] J'adresse un dernier adieu à tous mes camarades qui ont été avec moi aussi bien dans la joie que dans le malheur. Adieu à Marcel et à sa femme, ainsi qu'à ses parents. Adieu à tous les camarades et amis de la cité, qui ont vu toute ma jeunesse dans cette grande maison que je vois en ce moment comme dans un rêve. Adieu à tous ces amis qui ne m'oublieront pas avant un temps éloigné. Dis leur que ma pensée va vers eux. Adieu à mes oncles et tantes, ainsi qu'à mes cousins et cousines, en espérant qu'un jour vous pourrez revivre cette belle vie de famille que l'on avait avant. Oui, il faut oublier toutes les méchancetés que la vie vous réserve.

Quand tu verras Yvette, tu lui diras que dans ma cellule, j'ai souvent pensé à elle. Embrasse la bien de ma part en lui adressant mon dernier adieu, ainsi qu'à ses parents et à ses oncles et tantes, que je remercie encore une fois de leur gentillesse quand j'allais les voir.

Tu vois, chère Maman, il te faut beaucoup de courage pour lire cette lettre, mais j'ai confiance en toi, ne te laisse pas trop abattre, afin de pouvoir continuer la vie comme par le passé. Marcel sera près de toi pour te soulager dans ce mauvais moment.

Maman, l'heure approche, et il va falloir terminer ma petite lettre qui est la dernière que je t'envoie.

Dans quelques heures, je vais quitter ma prison pour partir dans une direction inconnue, et tout sera fini pour moi, aussi bien les joies que les malheurs. Pour toi, il restera encore des années où tu retrouveras la joie parmi mes deux frères chéris à qui je pense aujourd'hui. Sois calme, maman, et courageuse, telle est ma dernière volonté. Toi qui as su m'élever avec courage et persévérance, sois de même à la lecture de ces mots et je mourrais content de mourir pour mon pays et pour mon idéal.

Maman, je vais terminer en t'embrassant bien filialement comme j'aurais dû toujours le faire. L'heure approche. Je suis très ému mais très calme.

À toi, ma chère Maman sera ma dernière pensée.

Ton fils qui t'aime et qui pense bien à toi à ces dernières heures de sa vie.

Bon courage Maman.

Jean Quarré

Adieu Maman chérie. Il est trois heures et je pense à toi pour toujours.

Lettre à son frère Marcel

Mon cher petit Marcel,

Je voudrais t'écrire quelques mots avant de mourir.

Il te faudra, mon cher petit frère, rester près de Maman qui aura besoin de toi pour passer ce mauvais moment. Toi aussi, sois courageux pour retrouver après ce coup-ci les bons moments que la vie te réserve, vu ton jeune âge. Reste auprès de Maman un bon fils en attendant que notre frère Roger revienne. Tu es maintenant le soutien de Maman. Mon petit Marcel, garde mes livres, ils sont désormais à toi, ainsi que toutes mes affaires.

Tu adresseras mon dernier adieu à Jojo, ainsi qu'à sa femme à qui tu diras qu'il fasse le même service à mon cousin Henri et à sa cousine Paule et à leur fille Madeleine qui a été pour moi une bonne et excellente camarade. Tu lui diras qu'il dise à Henri de bien embrasser Madeleine de ma part.

L'argent qu'il me reste, garde le pour toi. Tu achèteras des gâteaux et surtout profites-en pendant ta jeunesse. On vieillit si vite que l'on s'en aperçoit trop tard. Alors, mon cher frère, sois courageux et sache me remplacer dans la vie.

Que Roger apprenne le plus tard possible comment j'ai fini mon existence.

Mon cher petit Marcel, je t'embrasse une dernière fois bien fraternellement en te recommandant de bien soigner Maman.

Je meurs content d'avoir fait ce que j'ai fait, sans regret et sans arrière-pensée.

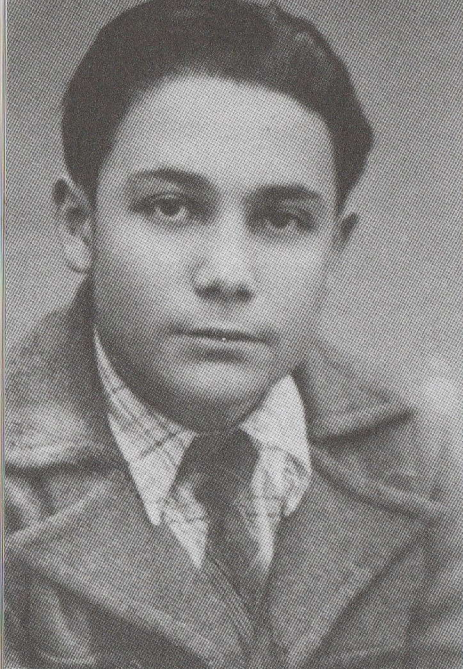
Adieu mon petit frère chéri.

Ton frère qui t'aime.

Jean

Adieu à mon frère Roger que j'ai tendrement aimé.

À vous tous ma dernière pensée.



Henri Bajtsztock

Son nom est donné à la grande salle de conférence du lycée technique Diderot

Le 6 octobre 1943, un élève du lycée âgé de 20 ans, Henri Bajtsztock tombait héroïquement sous les balles d'un peloton allemand.

Né le 23 octobre 1923 dans une famille de travailleurs juifs immigrés, il poursuivait des études d'électricité à l'école Diderot, à l'époque située Bd. de la Villette. Un jeune comme beaucoup d'autres, qui aimait la vie, la camaraderie, estimé de ses professeurs.

Venu « d'ailleurs », il vouait plus que de l'attachement à son pays d'adoption, c'était un patriote qui aimait la France.

Henri est un jeune conscient et engagé, il est naturellement prêt à prendre ses responsabilités dans la Résistance.

À 18 ans, il rejoint les Francs-Tireurs et Partisans, il participe à des actions contre les trains militaires allemands.

Le 1^{er} juin 1943, il est arrêté au cours d'une opération et le 1^{er} octobre 1943, il comparait avec 24 autres jeunes devant un tribunal militaire allemand.

C'est avec un immense courage qu'il affronte cette épreuve car c'est avec lucidité, conscient des dangers, mais animé d'une volonté absolue, qu'il a voulu se battre contre l'inacceptable, les persécutions nazies contre les siens, l'asservissement de son pays.

Henri Bajtsztock est fusillé le 6 octobre 1943 au Mont-Valérien.

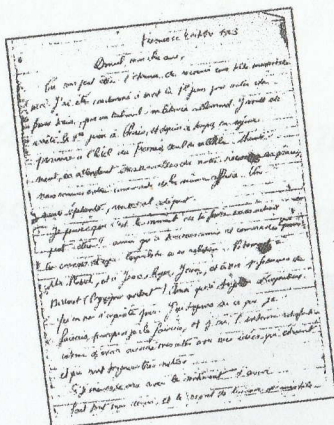
Les lettres qu'il écrit avant de mourir sont belles et poignantes, elles témoignent de ses incomparables qualités.

À ses parents, il dit attendre la mort avec calme et la conscience au repos. Parlant de son petit frère, il écrit : « J'ai travaillé pour le bonheur de tous les petits Eloi du monde entier et j'ai avancé, j'en suis certain, l'heure du bonheur. »

À son cher ami d'école Daniel, il fait ses adieux et il lui dit : « Si je meurs, ce sera avec le sentiment d'avoir fait tout mon devoir et le regret de laisser des amis tels que toi sans copain ! »

À son professeur Monsieur Peyreigne à qui il exprime toute sa reconnaissance, il termine son adieu en écrivant : « Je ne regrette rien, je crois que ma mort sera digne de ma vie. Je sais pourquoi j'ai vécu et péri. »

Une rue de Livry-Gargan où il habitait porte aujourd'hui son nom. La médaille de la Résistance lui a été attribuée à titre posthume en 1947 à la demande de l'école Diderot.



Fresnes, le 4 octobre 1943

Daniel, mon cher ami,

Tu vas peut-être t'étonner de recevoir une telle missive de moi. J'ai été condamné à mort le 1er octobre pour actes de franc-tireur par un tribunal militaire allemand. J'avais été arrêté le 1er juin à Paris et, depuis ce temps, en séjour provisoire à l'hôtel de Fresnes seul en cellule. Maintenant, en attendant des nouvelles de notre recours en grâce, nous sommes entre camarades de la même affaire. Une santé épatante, un moral adéquat. Je pense que c'est le moment de te faire mes adieux peut-être, ainsi qu'à tous mes amis et camarades que tu connais et avec lesquels tu es en relation. Notamment, à M. Plaud et ~ Jean, Roger, Jean et à nos professeurs de Diderot (Peyreigne surtout) ainsi qu'à Avignon et Carpentras. Qu'on ne s'inquiète pas. J'ai toujours su ce que je faisais et pourquoi je le faisais et j'ai l'intense satisfaction d'avoir accordé mes actes avec mes idées qui étaient et qui sont toujours très nettes. Si je meurs, ce sera avec le sentiment d'avoir fait tout mon devoir et le regret de laisser des amis tels que toi sans copain ! J'abrège pour des raisons techniques et je t'embrasse, mon cher ami, en te remerciant des joies que je te dois. Adieu donc, ou au revoir ?

En tout cas, bon courage et bonne chance à toi et à ta sœur ainsi qu'à ton père. Je salue les amis et je te recommande particulièrement Jean Kerbron. Au plaisir.

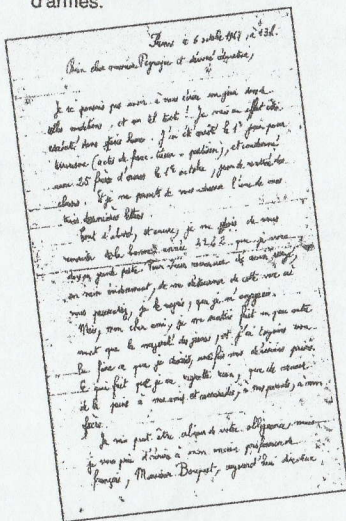
Ton dévoué
Chuna BAJTSZTOCK

Ses 3 dernières lettres...

Fresnes, le 6 octobre 1943,
13 heures

**Bien cher
Monsieur Peyreigne
et dévoué éducateur.**

Je ne pensais pas avoir à vous écrire un jour dans de telles conditions et un tel texte. Je vais en effet être exécuté dans trois heures. J'ai été arrêté le 1er juin pour actes de franc-tireur-partisan et condamné, avec 25 frères d'armes.



Le 1er octobre, jour de rentrée des classes. Et je me permets de vous adresser l'une de mes trois dernières lettres. Tout d'abord, et encore, je me dois de vous remercier de la bonne année 41-42 que je vous dois en grande partie. Pour vous remercier d'avoir essayé, en vain évidemment, me détourner de cette voie où vous pressentiez, je le voyais, que je m'engageais. Mais, mon cher ami, je me sentais un peu autrement que la majorité des jeunes et j'ai toujours voulu faire ce que je disais, une fois mes décisions prises. Ce qui fait que je regrette rien, que de causer de la peine à mes amis et camarades, à mes parents, à mon frère. Je vais peut-être abuser de votre obligeance, mais je vous prie d'écrire à mon ancien professeur de fran-

director de l'école de garçons Thiel Le Raincy en lui exprimant également mes remerciements et pour le prier de s'occuper activement de mon jeune frère qui est actuellement élève dans son établissement. Je vous prie de faire savoir mon sort à mes autres professeurs ainsi qu'à M. Rousson au concierge de l'école qui le fera savoir à M. Plaud. C'est, en gros, tout ce que j'avais à vous dire. Ce que je pense, vous le devinez. Je regrette rien. Je crois que ma mort sera digne de ma vie. Je sais pourquoi j'ai vécu et péri.

Je vous embrasse très sincèrement en vous remerciant à l'avance. Au revoir, mon cher professeur.

Votre Chuna
Henri BAJTSZTOCK

Fresnes, le 6 octobre 1943,
13 heures

**Mes parents
bien-aimés,**

Je vais être exécuté tout-à-l'heure, à 4 heures de l'après-midi. Je l'ai appris tout à l'heure et avec mes camarades nous attendons très calmement cet instant dernier. J'ai reçu le colis ce matin et, ignorant encore mon sort, je ne vous ai pas renvoyé mes affaires qui arriveront après. Nous avons tous mangé plus que normalement, ce qui prouve que nos consciences sont en repos. Ce que je pense, vous le savez, je n'ai pas à vous le redire. J'ai travaillé pour le bonheur de tous les petits Eloi du monde entier et j'ai avancé, j'en suis certain, l'heure du bonheur. Ne me regrettez pas trop et raccrochez-vous à mon petit Eloi. Qu'il passe son brevet élémentaire et devienne ingénieur des Arts et Métiers puis ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité. Je vous demande très sincèrement si vous voulez satisfaire mon dernier désir de ne pas porter mon deuil quoi que les gens disent, car c'est contre mes idées. Je vous embrasse ainsi que tous les amis.

Vive la France

Votre Henri qui vous chérit.